

Industries métallurgiques et mécaniques

Un déficit aux airs de potentiel

● Les industries métallurgiques et mécaniques contribuent pour au moins 30% au déficit commercial industriel du Maroc. Le constat sous-entend également un grand potentiel de développement pour le secteur. Les chefs d'entreprises français pourraient profiter de cette dynamique en développant la colocalisation et la coproduction.



La signature de l'accord sur l'écosystème des industries métallurgiques et mécaniques (IMM) entre la fédération sectorielle et le ministère de tutelle en est à sa dernière ligne droite. Un écosystème, dont l'objectif est de concrétiser l'énorme potentiel encore latent pour ce métier mondial du Maroc. En effet, les industries métallurgiques et mécaniques sont derrière une partie importante des importations industrielles du Maroc, contribuant ainsi fortement au déficit commercial national, et plus précisément à la partie industrielle du déficit. Un constat qui va de pair avec l'identification du potentiel de cette industrie, puisque les produits industrialisés importés constituent autant de potentiel de production au niveau local, à condition de mobiliser les investissements et les efforts nécessaires. Il faut dire que le fonds de développement industriel, mis en place par Moulay Hafid Elalami

dans le cadre du Plan d'accélération industrielle, devrait contribuer fortement à la convergence vers cet objectif. 3 MMDH chaque année d'ici 2020... il faudra seulement les consommer de manière optimale. «Les IMM contribuent pour au moins 30% au déficit industriel, et peuvent représenter jusqu'à 50%. Mais au lieu de parler de déficit dans nos réunions avec les professionnels du secteur, nous parlons de potentiel. C'est effectivement le cas, et nous faisons aujourd'hui le constat d'un grand potentiel de développement pour le secteur sur lequel nous devons travailler ensemble», explique Watika El Khalfi, directrice de l'industrie au ministère du Commerce, de l'industrie, de l'investissement et de l'économie numérique.

Co-implication

Si la démarche n'est pas nouvelle, il semble que sa conception et ses premières étapes de mise en œuvre séduisent -notamment-

les investisseurs internationaux qui voient des opportunités concrètes dans cette nouvelle dynamique, principalement à travers les possibilités de colocalisation et de coproduction. «La coproduction a un impact bénéfique sur la compétitivité de l'entreprise occidentale, en l'occurrence française. Elle permet de gagner des parts de marché, d'investir, de préserver sinon d'accroître l'emploi en France», souligne Philippe Baudry, chef du service économique auprès de l'ambassade de France à Rabat, lors d'un séminaire organisé mercredi par la CFCIM autour de cette thématique. «Avec plus de 20 ans de service au sein du département de l'Industrie, nous sommes passés par tous les concepts, mais le noyau est le même, en l'occurrence l'intégration industrielle», poursuit El Khalfi. Dans cette nouvelle configuration, l'écosystème de l'OCP sera le premier à être mis en application, et en appellera d'autres qui devraient suivre. «Aujourd'hui, nous nous interrogeons nous-mêmes sur la possibilité de mettre en place un écosystème public-public. On doit pouvoir apprendre à mieux travailler entre nous», révèle la directrice de l'Industrie. Force est de constater, également, que l'implication des industriels est devenue une condition sine qua non pour avancer dans la stratégie de développement. «Il ne tient qu'aux industriels d'exprimer clairement leurs besoins pour pouvoir mettre en place des dispositifs, de les formaliser et de construire ainsi l'offre pour un écosystème donné», insiste El Khalfi. ●

PAR OTHMANE ZAKARIA
o.zakaria@leseco.ma

POINT
DE VUE



Philippe Baudry

Chef du service économique
auprès de l'Ambassade
de France à Rabat

En soutenant le développement industriel du Maroc, la France souhaite redonner de la compétitivité à certaines de ses filières industrielles. C'est ce qu'on appelle la logique de colocalisation de coproduction et de codéveloppement. Ce concept novateur permet des convergences d'intérêts. La colocalisation est d'abord porteuse de croissance. Elle vise à créer les conditions pour la création des richesses et leur répartition équitable entre les deux rives de la Méditerranée. D'abord, la coproduction a un impact bénéfique sur la compétitivité de l'entreprise occidentale, en l'occurrence française. Elle permet de gagner des parts de marché, d'investir, de préserver sinon d'accroître l'emploi en France. Du côté marocain, l'industrie bénéficie de la professionnalisation de la main-d'œuvre, de gains de productivité, un développement de l'export et une montée en gamme de nombreuses filières industrielles. Je voudrais rassurer les chefs d'entreprises françaises et dire que cette démarche n'émane pas des pouvoirs publics, mais bien de l'initiative des entreprises elles-mêmes. Toutefois, nous pensons que ces choix d'entreprises peuvent être appuyés par les fédérations professionnelles et encouragés par les pouvoirs publics, notamment avec des RH et des financements. ●

●●●
Les industries
métallurgiques
et mécaniques
sont derrière
une partie
importante des
importations
industrielles du
Maroc.